Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 33 (1996)

Heft: 1248

Artikel: Développement durable : un exercice raté

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1025326

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un exercice raté

PRINCIPE DE BASE

Défini en 1987 par la commission Brudtland, inscrit en 1992 dans la convention de Rio, il fait obligation aux 182 Etats signataires, dont la Suisse, de prendre les mesures indispensables à son respect.

(jd) Développement durable: développement qui répond aux besoins actuels de la population sans léser ceux des générations futures. Le principe est simple et relève du sens élémentaire de la survie de l'espèce. Si simple soit-il, son application, par contre, heurte de front les habitudes et les intérêts en place. Illustration.

La Suisse fait en général figure d'élève appliqué lorsqu'il s'agit de respecter le droit international. En mars 1993, le Conseil fédéral charge un groupe de travail interdépartemental (IDARio) – 17 offices représentés – d'élaborer un plan d'action, de manière que notre pays puisse faire bonne figure lors du premier bilan de l'après Rio que tirera l'ONU en 1997.

Le rapport présenté la semaine dernière est bien décevant. Il se contente simplement d'énumérer les thèmes environnementaux et de politique du développement pertinents pour la Suisse. Pas trace d'un programme qui refléterait une conception globale et cohérente de l'action publique, d'une stratégie opérationnelle traduisant l'exigence du développement durable. Aussi le Conseil fédéral a-t-il prolongé le mandat d'IDARio qui doit présenter ce plan d'ici le milieu de l'année prochaine.

On peut douter qu'à cette échéance le résultat soit atteint. En effet, la révision et la coordination des activités de l'Etat, dans la perspective du développement durable, constituent une opération hautement politique. Il s'agit de trouver un dénominateur commun à la politique financière, économique, des transports, de l'environnement notamment. Comment des fonctionnaires, aussi compétents et haut gradés soient-ils, habitués à défendre d'abord leur territoire, pourraient-ils soudain faire sauter les cloisons administratives et remettre en question leurs perceptions et leur manière d'agir?

Ces péripéties mettent en lumière la faiblesse de notre système gouvernemental et de son administration dès lors que se posent des problèmes qui débordent le strict cadre départemental. Or ces problèmes sont de plus en plus nombreux qui exigent coopération et coordination au sein de l'administration. Dans la perspective de la votation de juin prochain sur la réforme du gouvernement et de l'administration, on s'interroge sur les fonctions des futurs secrétaires d'Etat que le Conseil fédéral a bien de la peine à esquisser. Voici une illustration toute trouvée: en matière de développement durable, un secrétaire d'Etat, répondant directement devant le Conseil fédéral, aurait l'autorité politique et la disponibilité nécessaires à une telle tâche.

EN COULISSES

Produit d'avenir, le CD-Rom est pour certains une cause de soucis dans le présent. Par exemple pour cet officier général qui avait égaré le fameux disque du colonel Nyffenegger, d'ailleurs livré sans appareil de lecture! Par exemple aussi pour les innombrables instances mêlées à la production et surtout à la traduction (complètement loupée) en allemand du CD-Rom de propagande pro-helvétique Swiss Click. La NZZ s'énerve sur une pleine page (le 27 février), la Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger se souvient de Séville (La Suisse n'existe pas), Suisse Tourisme dégage toute responsabilité et la centrale de Pro Helvetia perd son temps et ses nerfs à se défendre – sans être directement attaquée.

JFK, alias Jean-François Kurz, futur président du Lausanne-Sports et ancien fondateur-associé de la banque privée genevoise Gutzwiller, Kurz & Bungener, a droit aux ambiguës félicitations du magazine alémanique *Bilanz* (2/96) pour ses talents d'investisseur innovatif. C'est lui qui avait placé en 1988 le premier emprunt public étranger en francs et à taux variable, pour le compte de la Banque nationale d'Algérie. Plus récemment, il a joué les intermédiaires utiles en faveur de Milan Panic, ancien ministre-président de Yougoslavie.

JFK n'est d'ailleurs pas innocent dans l'importante prise de participation au capital d'Hoffmann-La Roche par Pharma Vision, l'un des fleurons de l'empire financier de Christoph Blocher et de son allié Martin Ebner, terreur de l'UBS.

A la tête du groupe BZ (= Bank Zurich), le même Martin Ebner est un financier heureux. Selon *Facts* (8/96), il aurait encaissé en quatre ans près d'un milliard de francs à titre d'honoraires. Pour la seule Pharma Vision, dont il détient 17% d'un capital principalement aux mains de Christoph Blocher, il a touché un chèque annuel de plus de 2 millions. Presque autant que l'administrateur du BZ-Trust, le banquier socialiste (?) Kurt Schiltknecht.

•••

l'action syndicale dans une situation économique difficile. Une manière aussi de désavouer les revendications de leurs collègues bâlois, trop ponctuelles et traditionnelles, et qui n'ont pas rallié une majorité significative des salariés de la ville rhénane.